



LA MOBILITÉ EST EN NOUS



Paris, le 5 octobre 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Réunion avec les partenaires sociaux du transport routier (4 octobre 2017)

DANS LE RESPECT DES ORDONNANCES

C'est dans un esprit de responsabilité que les organisations patronales sont arrivées, mercredi 4 octobre, avec la volonté de répondre aux préoccupations syndicales sur les différents points évoqués lors de la réunion du 28 septembre. Ceux-ci concernaient l'articulation entre les dispositions salariales conventionnelles du transport routier et le contenu des ordonnances et, plus précisément, les salaires minima hiérarchiques.

Les organisations patronales de la branche ont présenté un projet d'accord accueilli favorablement par les organisations syndicales, puisque conforme à leurs attentes. Concernant les frais de déplacement, si elles devaient encore le souligner, les organisations patronales ont insisté sur l'importance qu'elles leur accordaient. Ce projet réaffirme la primauté exclusive aux accords de branche sur les salaires minima hiérarchiques incluant l'indemnisation des éléments listés ci-dessous :

- travail de nuit, dimanche et jours fériés,
- amplitude, coupures et vacations,
- garanties de rémunérations mensuelles ou annuelles,
- treizième mois pour les secteurs des transports routiers de voyageurs et des transports de fonds et de valeurs,
- frais professionnels (frais de déplacement).

La réunion s'est terminée à 21h30.

L'ensemble des partenaires sociaux a validé et signé le texte élaboré avec les Directeurs de cabinet de Mme PENICAUD et de Mme BORNE.

Tous se sont félicités de l'heureuse conclusion d'une difficile négociation à l'occasion de laquelle il a été prouvé qu'un ensemble conventionnel établi est parfaitement compatible avec l'esprit des ordonnances.

Contacts Presse

FNTR : M-L Merville -01 44 29 04 23 - ml.merville@fntr.fr
TLF : Yves Fargues - 01 53 68 40 90 - yfargues@e-tlf.com
FNTV : Ingrid Mareschal : 01 40 82 62 72 ingrid.mareschal@fntv.fr
FEDESFI : Bernard Mottier -01 40 82 62 72 -dg.fedesfi@gmail.com
CSD: Varùna Liutkus- 01 49 88 24 30- communication@csdemenagement.fr
UNOSTRA: Catherine Pons- 06 13 78 11 24 - contact@unostra.fr
OTRE: Jean-Marc Rivéra- 06 30 12 37 37 - jeanmarc.rivera@otre-direction.org